



**PRÉFECTURE
DE SAINT-BARTHÉLEMY
ET SAINT-MARTIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Bulletin n°32
Information « coronavirus »
Point de situation au 5 avril 2020**

À ce jour, le bilan est de :

SAINT-MARTIN					
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Rapatriés	Guéris	Décédés
31 (+2)	6	13 (+2)	3	7	2

SAINT-BARTHELEMY					
Total des cas confirmés	Hospitalisés	Confinés au domicile	Rapatriés	Guéris	Décédés
6		2		4	

A Saint-Martin, 2 nouveaux cas confirmés : tous les quartiers sont concernés

2 nouveaux cas sont confirmés à Saint-Martin. Le nombre de malades « actifs » sur le territoire est de 19 personnes. Tous les quartiers de l'île de Saint-Martin sont touchés par l'épidémie.

Plus que jamais, gardez vos distances et respectez impérativement le confinement

Le confinement permet de réduire les interactions sociales et donc de limiter la propagation du virus. Il est impératif que nous nous considérons tous comme porteurs du virus et que nous adoptions les bons comportements.

N'oublions pas la Dengue pour autant !

La Préfecture et l'ARS rappellent la vigilance nécessaire et les mesures de prévention contre la dengue à adopter pendant cette période de confinement. La dengue est toujours présente sur nos territoires. **Depuis octobre 2019, plus de 7 000 cas de dengue ont été recensés**, avec des symptômes parfois proches de ceux du coronavirus. Protégez-vous des piqûres de moustiques à l'aide de répulsifs ou en dormant sous moustiquaire durant la journée. Profitez du confinement pour détruire les gîtes larvaires. En cas de fièvre, demandez un avis médical de préférence à votre médecin traitant afin d'éviter de saturer les numéros d'urgence, dont le 15.

Préfecture de la région
Guadeloupe

Service de la communication
interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr
0590 99 39 90 – 0690 58 80 59

Agence régionale de la santé
Guadeloupe et Îles du Nord

Loïc BAUDUIN
0690 96 24 22
ars.guadeloupe@citronmer.com

Préfecture de Saint-
Barthélemy et de Saint-Martin

Service communication
Alain RIOUAL
alain.rioual@saint-barth-saintmartin.gouv.fr
0590 52 30 58 – 0690 71 53 73